

## Socio-histoire des catégories du travail

Bénédicte Zimmermann et Sandrine Kott

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15228>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 339-341

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Bénédicte Zimmermann et Sandrine Kott, « Socio-histoire des catégories du travail », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15228>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Socio-histoire des catégories du travail

Bénédicte Zimmermann et Sandrine Kott

---

Bénédicte Zimmermann, *maître de conférences*

## Constitution du social, catégories du travail et action publique (France-Allemagne, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

- <sup>1</sup> CE séminaire visait à explorer les voies d'une sociologie comparée de la flexibilité en France et en Allemagne. Partant d'une double acception de la flexibilité, à la fois comme pratique d'organisation sociale et comme catégorie intellectuelle de production discursive et normative, il proposait de mener de front analyses empiriques et réflexions sur les conditions de possibilité d'une sociologie de la flexibilité. Plutôt que d'envisager la flexibilité comme une catégorie analytique qui serait déjà donnée là par la pratique sociale, la démarche adoptée consistait à interroger ses usages et les pratiques y afférant, afin de comprendre ce que leur développement signifie tant du point de vue des transformations de l'organisation économique, politique et sociale que de la reformulation des catégories analytiques des sciences sociales.
- <sup>2</sup> Après quelques séances consacrées au cadrage sémantique et problématique de la question, cette double ligne d'analyse a été poursuivie à travers une enquête sur la manière dont la flexibilité est entrée dans le répertoire d'action syndicale en France et en Allemagne. Cette enquête était plus spécifiquement consacrée à l'objectivation syndicale des mutations du travail et de son organisation à divers niveaux : l'entreprise, la branche, les instances nationales et européennes. L'objet était donc ici moins la flexibilité en tant que telle, que la manière dont elle a été inscrite au cœur de la négociation collective pour se décliner autour de ses principaux objets (salaires, temps de travail, formation, qualification, statut du salarié, etc.).

- 3 D'un point de vue comparatif, il s'agissait de voir comment les organisations syndicales françaises et allemandes reformulent, à différents niveaux et selon différentes logiques d'action collective, la question du travail dans un contexte de transformations économiques. Une telle dimension comparative supposait d'ouvrir en parallèle une enquête sur les catégories d'analyse et d'action utilisées pour rendre compte et traiter de ces mutations dans chacune des arènes considérées. L'histoire conflictuelle de l'inscription de la flexibilité sur l'agenda des négociations collectives nationales au cours des années 1980 et 1990 a ainsi permis d'éclairer la carrière problématique et ambiguë du terme de flexibilité en France, par opposition à son usage beaucoup plus consensuel et répandu en Allemagne. Ce décalage persistant, qui s'actualise dans un ensemble de pratiques, a orienté les investigations vers les différents éléments en interaction avec lesquels la flexibilité se construit de manière contrastée de part et d'autre du Rhin. Ont notamment été analysés sous cet angle les couples suivants : flexibilité/entreprise, flexibilité/plein emploi, flexibilité/responsabilité individuelle vs collective, flexibilité/incertitude vs sécurité, flexibilité/(dé-)régulation, flexibilité/formes de l'État et instances de régulation collective.
- 4 Dans la continuité de l'année précédente, une série d'interrogations sur l'action publique a par ailleurs structuré le séminaire. Ces interrogations portaient plus particulièrement sur les processus de requalification des problèmes publics et le formatage de nouveaux problèmes référés à la flexibilité, de même que sur la production de nouvelles catégories et arènes de l'action publique susceptibles d'en découler.

## Publications

- *La constitution du chômage en Allemagne*, Paris, Éd. de la MSH, 2001, 278 p.
- Avec D. Trom, « Cadres et institutions des problèmes publics : les cas du chômage et du paysage », *Raisons pratiques*, 12, 2001, p. 281 -315.
- « Logiques de compétences et dialogue social », *Travail et Emploi*, 84, oct. 2000, p. 5-18.

Bénédicte Zimmermann, *maître de conférences*  
avec Sandrine Kott, *maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre de l'Institut universitaire de France*

## Histoire franco-allemande, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

- 5 DANS la continuité de l'année précédente, ce séminaire visait à explorer les voies d'une histoire franco-allemande qui ne se cantonne ni à une comparaison de la France et de l'Allemagne, ni à une simple étude des relations politiques entre les États. Ses ambitions étaient à la fois d'ordre empirique - quels sont les objets pertinents d'une histoire franco-allemande pour la période 1871-1933 ? - et d'ordre méthodologique - quelle boîte à outils mobiliser pour l'écriture d'une telle histoire ? La méthode comparative, l'analyse des transferts et l'histoire croisée ont plus spécifiquement été explorées à cette fin. Menée non seulement sur un plan théorique, mais également sur la base d'études de cas, cette exploration a permis de dépasser les relations d'opposition ou d'exclusion entre ces trois approches. Elle a au contraire révélé leur complémentarité,

chacune d'entre elles permettant de développer un angle de vue particulier, en fonction des objets et des questions posées au matériau historique.

- 6 Là où la comparaison procède de manière synchronique par juxtaposition d'entités analogiques, les transferts insistent sur le caractère diachronique et interactif des phénomènes de réception et d'acculturation. L'histoire croisée, quant à elle, combine synchronie et diachronie. Elle permet, d'une part, d'enrichir la comparaison terme à terme par l'analyse des processus de constitution des objets de la comparaison, d'autre part, de compléter l'analyse des transferts par la prise en compte de la réciprocité des interactions. Ainsi tout en intégrant les acquis de l'analyse comparative et des transferts, l'histoire croisée permet de dégager des pratiques, des objets et des représentations inédites, qui impliquent des partenaires français et allemands et qui sont le produit de leurs croisements à divers niveaux. Ce problème des niveaux, ou des échelles, a plus particulièrement retenu notre attention cette année. Le cadre national n'est pas le seul pertinent pour l'écriture d'une histoire franco-allemande. Cette dernière se déploie au travers d'interactions qui se développent autant à l'échelle des individus, des villes, des régions, etc., que des nations.
- 7 Nous avons par ailleurs choisi d'aborder ces questions théoriques et méthodologiques à partir de deux entrées spécifiques : les secteurs professionnels et les villes. Les études de cas destinées à alimenter notre réflexion nous ont ainsi conduit de la profession d'historien aux industriels et hauts fonctionnaires face à la nation, jusqu'à l'analyse de phénomènes urbains envisagés sous l'angle de la « société civile » et du catholicisme. Gabriele Lingenbach (Université de Trêves), Moritz Foellmer (Université Humbolt de Berlin), Christoph Conrad (Université libre de Berlin), Jakob Vogel (Université technique de Berlin) et Catherine Maurer (Université de Strasbourg) ont participé au séminaire en nous présentant les résultats de leurs travaux.

---

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe, Études allemandes